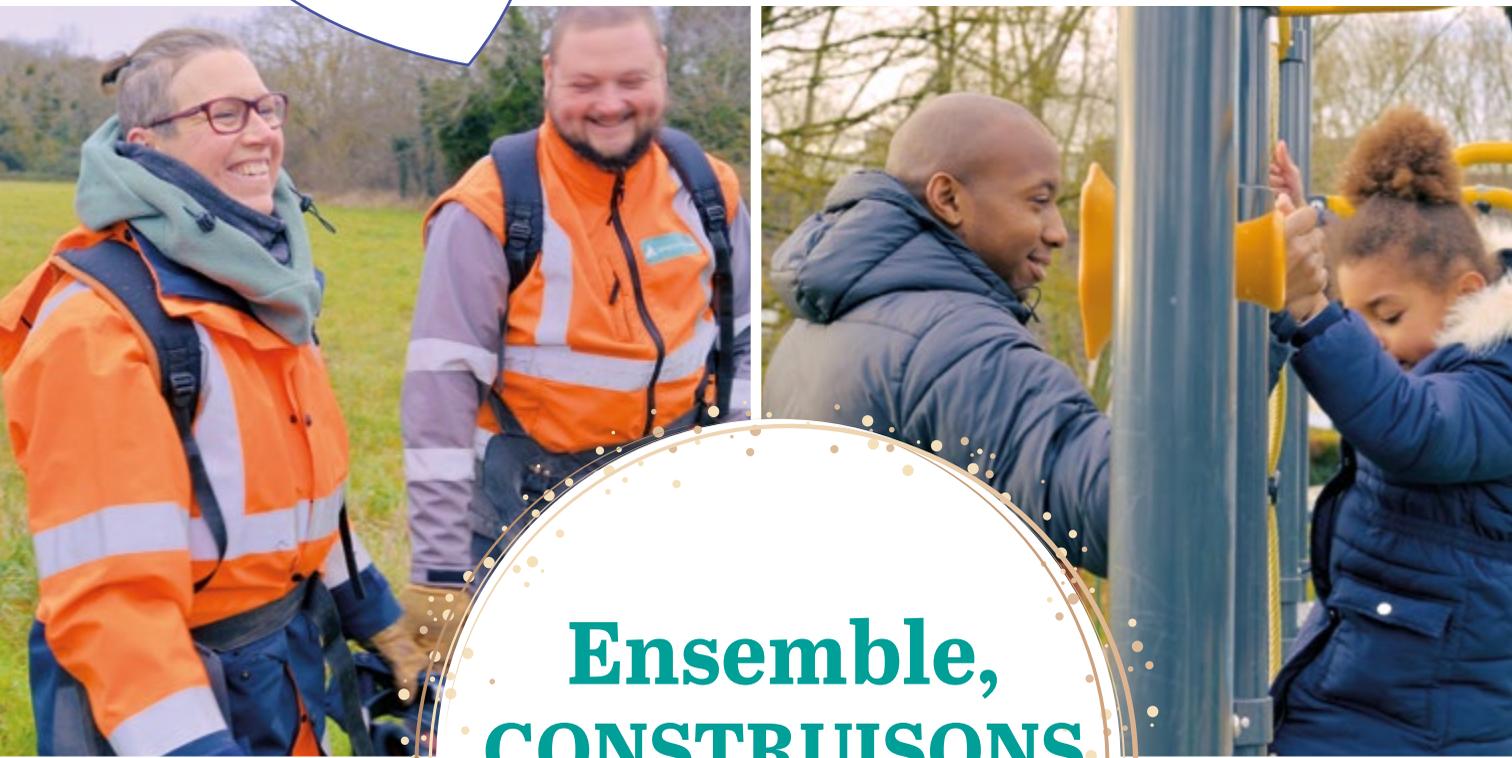


la feuille ⁴⁴¹

janvier 2022

de savigny



**Ensemble,
CONSTRUISONS
2022 !**



ici c'est savigny

Bonne année 2022 !

savigny, la vie, la ville

La ville bientôt labellisée
"Cité éducative"

ça bouge à savigny

Le sport se conjugue
au féminin !

En novembre et en décembre...

03/12

Savigny s'est illuminée

aux quatre coins de la ville



26/11

Le nouveau programme des Fontaines

a vu sa première pierre posée



08/12

La Maison France Services

a été inaugurée



10/12

La patinoire a ouvert sa piste

savigny en images

La Feuille de Savigny - Mensuel d'informations locales • Mairie de Savigny-le-Temple - BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex - Tél : 01 64 10 18 60 - communication@savigny-le-temple.fr - www.savigny-le-temple.fr • Directrice de la publication : Marie-Line Pichery • Rédacteur en chef : Josselin Gobert • Rédaction : Mylène Hassany - Morgane Lafarge • Maquette : Laurent Colin • Mise en page : service communication • Crédits photo : Riadh Krir - Ville de Savigny-le-Temple - sauf mentions contraires • Impression RAS Imprimerie • Imprimé sur papier PEFC (certification de gestion forestière durable) avec des encres végétales • Tirage : 10 500 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Distribution : ville de Savigny-le-Temple.

Numéros utiles

Urgences

Pompiers incendies, accidents et urgences médicales : 18 • Samu urgences médicales en agglomération : 15 • Police secours ou gendarmerie : 17 • Police municipale : 01 74 82 85 03 • SOS médecin 24h/24 : 3624 • Pharmacie de garde : 3915 ou www.pharmaci DEGarde.com

Hôtel de ville

1, place François-Mitterrand
BP 147 • 77547 Savigny-le-Temple Cedex

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h.

Jeudi : 13h30-17h.

Samedi : 8h45-12h15.

Tél. : 01 64 10 18 00 • savigny-le-temple.fr





23/12

Le plus beau sapin éco-responsable

a été récompensé. Bravo à Sylvie !



11/12

Les médailles du travail ont été remises aux Savigniens



18/12

Le marché gourmand du Miroir d'eau

a reçu une visite spéciale !

ici c'est savigny

- 6-7 **Un vœu aux Savigniens,**
celui de construire ensemble



savigny, la vie, la ville

- 8 **Savigny bientôt labellisée,**
"Cité éducative"
- 9 **TZen 2 : le point sur les travaux**
Maison France services :
elle est lancée !



savigny, l'actu

- 10 **Salon étudiant**
au Millénaire
- 11 **Le point sur**
le conseil municipal

savigny, l'actu

- 12-13 **La ville intègre**
Eau de Grand Paris Sud



ça bouge à savigny

- 14-15 **Le sport se conjugue**
au féminin !



une vie à savigny

- 16 **La police municipale**
à l'heure du renouveau

savigny s'active

- 17 **L'univers de bien naître** avec Leïla Charbal
Des produits locaux tout près de chez soi !



Une belle année 2022 !

Avant toute chose, je souhaite vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci puisse être pour nous tous plus douce et qu'elle signe, enfin, le retour des rassemblements familiaux et amicaux dans un climat serein et festif.

Depuis deux ans, nous vivons une situation sanitaire inédite qui nous impose de restreindre un certain nombre de nos Libertés pour préserver les plus fragiles et soutenir les personnels de santé en première ligne face à une pandémie mondiale. Je tiens, ici, à saluer votre civisme et votre sens des responsabilités ainsi que votre capacité d'adaptation qui nous permettent de surmonter ensemble cette épreuve. L'horizon se rapproche, tâchons ensemble de continuer à nous montrer résilients.

Nous montrer résilients, il nous faudra continuer de l'être aussi tout au long de cette année 2022 marquée par des échéances électorales cruciales.

Face aux coups de boutoirs contre notre modèle républicain de certains politiques, plus avides à flatter les plus bas instincts qu'intéressés à construire des réponses aux maux de notre société. Nous devons nous montrer fermes sur nos principes, et œuvrer ensemble pour que notre modèle républicain ne soit pas qu'une lointaine promesse mais bien une réalité concrète pour tout le monde.

A Savigny-le-Temple, avec l'équipe municipale qui m'accompagne, c'est la tâche à laquelle nous nous sommes attelés depuis 2020, avec deux priorités clairement établies : l'éducation et la sécurité / prévention.

L'éducation, c'est ce qui permet l'émancipation intellectuelle de chacun par le savoir et la culture, et la construction d'un projet démocratique fondé sur des communs compris, partagés et

respectés par tous. Rendre la promesse républicaine concrète passe indubitablement par une réelle égalité des chances pour tous nos enfants.

C'est pourquoi, en 2022 la ville de Savigny-le-Temple investira encore plus en la matière. Nous verrons se mettre en place – ou se renforcer - des dispositifs de qualité en direction de nos enfants : études surveillées, petits-déjeuners gratuits, programme de réussite éducative et enfin nous sommes dans l'attente probable, je l'espère, de la labellisation « cité éducative ». En somme, des moyens supplémentaires pour la réussite de TOUS nos enfants.

La deuxième priorité réside dans la sécurité et la prévention. Parce qu'il s'agit de la première de nos Libertés, il nous faut travailler pour assurer la sécurité, sous toutes ses formes, de chacun de nos concitoyens.

Cela passe par le renforcement des effectifs et des missions de la Police Municipale, charge que j'ai confiée à notre nouveau chef de police municipale. Cela passe également par plus de prévention pour lutter contre le décrochage scolaire et autres phénomènes de déshérence qui peuvent s'en suivre.

Pour ceci, depuis le milieu de l'année 2021, nous avons mis à disposition de nos 3 collèges des médiateurs scolaires qui travaillent de manière étroite avec l'éducation nationale, les familles et les jeunes. Nous créons, également, un nouveau service de prévention spécialisée pour accompagner plus particulièrement les jeunes exclus afin de les réinsérer dans les différents dispositifs d'insertion sociale et professionnelle et ainsi leur offrir un avenir meilleur.

Ensemble pour une année 2022 réussie !

*Notre ville est résiliente !
Belle année à Savigny !
Votre maire*

Votre maire
Marie-Line Pichery

Un vœu aux Savigniens, celui de construire ensemble

Démocratie
Locale



A l'heure des traditionnels vœux de début d'année, la municipalité s'adresse aux Savigniens en leur souhaitant le meilleur pour l'année à venir. Les contraintes sanitaires obligent la ville, une fois encore, à ne pas organiser de cérémonie des vœux dans des conditions de grand rassemblement festif. Les trois rendez-vous séparés (cérémonies prévues les 15, 22 et 23 janvier 2022, respectivement au Millénaire, au gymnase Jacky-Chazalon, et au gymnase Colette-Besson) qui attendaient les Savigniens ont donc été annulés, sur décision du maire, Marie-Line Pichery. Quelques jours après, le Gouvernement a interdit, lundi 27 décembre, l'ensemble des vœux aux habitants sur tout le mois de janvier. La ville respecte également cette décision.

"Ainsi, pour limiter les rassemblements et les risques de contamination, nous renonçons à leur organisation, et nous espérons pouvoir très vite vous retrouver", explique Marie-Line Pichery, maire de Savigny.

Il est important de noter, en revanche, que les élus souhaitent conserver ces temps de convivialité et d'échanges ! Vous pourrez ainsi les retrouver lors des futures

Proximité

Bonne ANNÉE 2022

Extrait des vœux du maire en vidéo

(à visionner en ligne en scannant
le code ci-dessous)

“ Pour ceux qui construisent l'avenir de nos enfants, pour ceux qui construisent l'avenir de notre ville, je vous dis merci. Savigny-le-Temple est une ville riche : riche de ses habitants, riche de ses différents quartiers, de ce nouveau visage que nous sommes en train de construire ensemble, avec l'arrivée du Tzen, de nouveaux habitants, de nouveaux commerces. Nous irons à votre rencontre. Ensemble, construisons notre Savigny de demain. C'est le rôle de la démocratie locale, le rôle des habitants, le rôle des élus. Faisons-le ensemble ! Bonne année 2022 à tous. ”

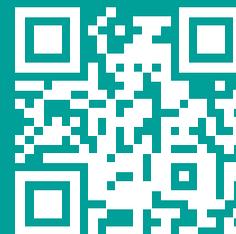
Marie-Line Pichery,
maire de Savigny-le-Temple

rencontres “Sav'vous parle”, organisés régulièrement en ville. Car la volonté de maintenir le dialogue avec les habitants est bel et bien là.

Une année sous le signe de la démocratie participative

“2022 nous ouvre les portes de nouvelles perspectives et nous invite à imaginer, ensemble, le Savigny de demain”, poursuit Marie-Line Pichery. Cette année sera ainsi placée sous le signe de la démocratie participative et de la concertation. Des outils seront mis à la disposition des habitants pour faciliter ce dialogue et ces échanges, comme une plateforme de démocratie participative. En bref : “multiplier les temps d'échanges avec les habitants, collecter les aspirations, les idées, les ressentis”, estime Marie-Line Pichery. “Il s'agit de repenser notre ville, de l'adapter aux besoins d'aujourd'hui, qui ne sont plus ceux d'hier. Autrefois “ville nouvelle”, Savigny-le-Temple est aujourd'hui un territoire qui arrive à maturité.

Presque 50 ans, c'est un bel âge ! Ensemble, construisons le renouveau de Savigny !”



Scannez-moi !



Savigny bientôt labellisée

"Cité éducative"

Ce label de l'Éducation nationale vise à conforter le rôle de l'école dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, et a également pour ambition de mieux coordonner tous les partenaires éducatifs (État, collectivités, associations, parents) autour de la réussite éducative, de la petite enfance à la fin du lycée.

C'est une façon de créer l'excellence dans les quartiers les plus éloignés des apprentissages, explique Bernadette Boulay, adjointe au maire à l'éducation. "Le label Cité éducative nous permettra de travailler autrement, de renforcer notre accompagnement, avec plus de moyens." Plusieurs écoles de la ville, accueillant des publics plus fragiles, sont concernées par ces moyens renforcés : Pierre-Brossolette, Louise-Michel, Marc-Bloch, Les Rivières, Désirée-Clary, Chanteraine. Mise en place avec la commune de Moissy-Cramayel, la future Cité éducative prévoit la réalisation de plusieurs projets en commun dépassant le territoire, pour aider les enfants à aller vers la culture, les sports, les sciences... Trois orientations ont ainsi été retenues : conforter l'école et les apprentissages avec de meilleures conditions d'éducation, promouvoir la continuité éducative, ouvrir le champ des possibles. Ce dernier axe prévoit notamment d'aider les jeunes à se créer un parcours, à être acteur de leur avenir. "Il s'agit aussi de créer un territoire inclusif, de sortir des

sentiers battus, de pousser les jeunes à voyager, par exemple", poursuit Bernadette Boulay.

Des petits déjeuners à l'école

En attendant, les premiers projets concernent la santé et la mobilité : la ville proposera ainsi en ce début d'année des petits déjeuners à l'école, et achètera des vélos pour ses écoles ; il est aussi question de renforcer l'offre de transport scolaire pour faciliter les sorties. À terme, la création d'un "Fablab" (laboratoire de création numérique), pour les parents et les enfants qui permettra d'apprendre différemment et de créer du contenu : web-radio, vidéo...

Pour mener à bien ces projets, quatre emplois à temps plein sont prévus ; il est aussi question que le territoire savignien et moisséen touche une subvention de 265 000 euros par an sur trois ans. Parallèlement, la ville travaille à la mise en place d'un Programme de réussite éducative (PRE), permettant d'aller encore plus loin dans l'accompagnement individuel des enfants.

Vaccination

Au mois de janvier 2022, le centre de vaccination de Savigny proposera des créneaux de vaccination sur 4 journées, de 10h à 17h30 : mardi 4 janvier, jeudi 13 janvier, mercredi 19 janvier et mardi 25 janvier. La prise de rendez-vous (au 01 64 10 18 07) concerne uniquement la vaccination des personnes de + de 30 ans, avec le vaccin Moderna (conformément à la demande des services de l'Etat). Les personnes de + de 65 ans peuvent s'y présenter sans rendez-vous. Les moins de 30 ans peuvent se rendre au centre de vaccination du GHSIF.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra lundi 24 janvier à 20h30, à l'hôtel de ville. Pour respecter les mesures sanitaires, l'accès à la séance ne sera pas autorisée au public mais les débats seront retransmis en direct sur la page Facebook de la ville.

+ d'infos : 01 64 10 18 30 - Ordre du jour à retrouver sur savigny-le-temple.fr

Urbanisme, vos demandes dématérialisées

À partir du 1^{er} janvier 2022, le service urbanisme de la commune pourra recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme et traiter celles-ci de façon dématérialisée. Ce dépôt électronique s'effectuera par transmission sur le guichet unique. Les habitants pourront continuer dans un premier temps à envoyer les dossiers au format papier. + d'infos sur : savigny-le-temple.fr/content/vos-demarches-durbanisme



Toutes les actualités de la ville sur savigny-le-temple.fr/actualites



Vue de l'avenue de l'Europe lors de la future circulation du TZen 2.

Tzen 2 : le point sur les travaux

Le chantier du secteur II est en cours, sur l'avenue Charles de Gaulle et le sentier des Poètes. Les travaux routiers devraient s'achever en mars 2022, et se poursuivre avec des travaux sur l'avenue de l'Europe.

et à terme modifié : les avenues Louise-Michel et Léon-Blum seront ainsi mises à double sens. Les lignes de bus seront également impactées, même si les dessertes seront maintenues, notamment grâce à la création d'une gare routière provisoire sur l'avenue Louise-Michel. Le marché pourra être réorganisé temporairement. Autre changement : la mise en place de la vidéooverbalisation pour identifier les stationnements gênants, dans la rue Edouard-Vaillant et sur l'avenue Louise-Michel.

Toujours sur l'avenue de l'Europe Ouest - sur laquelle circulera à terme le Tzen 2 -, la vingtaine d'arbres retirés pour les besoins du chantier seront remplacés, avec des essences adaptées et résistantes.

Connexes au chantier du TZen, les projets de renouvellement urbain et de réaménagement du quartier de la gare vont également faire leurs premiers pas dans les années à venir.

+ d'infos : tzen2.com - mail : tzen2@departement77.fr
Facebook : [facebook.com/BusTzen2](https://www.facebook.com/BusTzen2)

A lors que le chantier du TZen 2 continue (pour rappel, cette nouvelle ligne reliera Lieusaint à la gare de Melun, en traversant Savigny), d'importantes modifications de circulation sont à prévoir pour l'année 2022. Cette année verra notamment l'arrivée des travaux en centre-ville, qui auront des conséquences sur la circulation et sur le quotidien des riverains. Avec notamment la fermeture définitive de l'avenue de l'Europe à la circulation automobile (entre l'avenue Pierre-Mendès-France et la place du 19 mars 1962) au second trimestre, le plan de circulation du centre-ville de Savigny est amené à être réorganisé,

Maison France Services : elle est lancée !

Pôle emploi, la CAF, les impôts, la CPAM, la Mutualité sociale agricole, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Poste... Voilà les organismes à retrouver dans la Maison France services, située dans la Maison des Droits de l'Homme. Un lieu au cœur de l'action du service public, dans lequel les Savigniens peuvent être accompagnés dans toutes leurs démarches administratives. Inaugurée le 18 novembre dernier, en présence du maire Marie-Line Pichery, des élus locaux, de la Préfète déléguée à l'égalité des chances, Nadège Baptista, elle accueille désormais ses premiers bénéficiaires. "La Maison des



Droits de l'Homme propose une offre complète de services publics au cœur de la ville, avec des agents bien identifiés par les habitants. Ils pourront les aiguiller et répondre à leurs premières questions", indique Marie-Line Pichery. "Un véritable plus pour les Savigniens !"

+ d'infos : Ouverte du mardi au vendredi, de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h. Le samedi de 8h45 à 12h15. Fermée les lundis et les jeudis matin.

Le salon étudiant de Grand Paris Sud se tient samedi 29 janvier au Millénaire. Un second est prévu le 12 février à la Faculté des Métiers d'Evry-Courcouronnes.

Salon étudiant au Millénaire

Les salons des étudiants se tiennent à nouveau en format présentiel le 29 janvier et le 12 février à Grand Paris Sud en partenariat avec le média *l'Étudiant*. Plus de 50 exposants par salon seront présents pour proposer aux lycéens et étudiants de Grand Paris Sud des cursus universitaires, IUT, grandes écoles et autres formations présentes sur et en dehors du territoire.

Vous pourrez rencontrer lors de votre visite : des écoles spécialisées, des écoles d'ingénieurs, des classes prépa, des métiers de la fonction publique, des universités et IUT, des écoles de commerce et des BTS. Le CROUS, les structures jeunes, le CIO et des professionnels de l'orientation seront présents tout au long de l'après-midi pour vous aiguiller au mieux dans vos recherches. Au programme



également, deux conférences sur la voie de l'apprentissage, la nouvelle voie de la réussite et sur "comment intégrer une classe prépa près de chez vous". Un bon moyen de trouver des réponses, un cap, en ces temps plus que difficiles pour les jeunes et les étudiants.

L'entrée est libre et gratuite, sous réserve de la présentation du pass sanitaire. Toutes les mesures ont été prises pour garantir la sécurité de tous : sens de circulation, respect des jauges, mise à disposition de gel hydroalcoolique.

+ d'infos : salonetudiant.grandparissud.fr

Recensement de la population

Le recensement aura lieu du 20 janvier au 26 février : une enquête d'utilité publique, obligatoire, qui permet de connaître le nombre de personnes en France et de déterminer la population officielle de notre commune.

Les résultats du recensement permettent notamment de calculer la participation de l'État au budget des communes. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique du territoire, et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipement collectifs : écoles, crèches, équipements sportifs... Un échantillon de 8 % des logements de la ville est tiré au sort par l'INSEE. Tous les

agents recenseurs seront munis d'une carte professionnelle. Si vous êtes en habitation individuelle, un agent recenseur déposera dans votre boîte aux lettres un courrier explicatif ainsi que des codes confidentiels de connexion pour vous identifier sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. En logement collectif ? L'agent se présentera à vous pour vous remettre les questionnaires papiers ou les codes confidentiels si vous souhaitez répondre par internet.

Accueils de loisirs de février

Les inscriptions aux accueils de loisirs pour les vacances de fin d'année sont ouvertes à partir du 17 janvier 16h, et seront closes 8 jours avant la date à laquelle vous souhaitez inscrire vos enfants. Pour rappel, les vacances ont lieu cette année du samedi 18 février 2021 au lundi 6 mars 2022 inclus. Rendez-vous sur le portail famille : portail-savignyletemple.ciril.net + d'info : 01 64 10 19 80

Balade thermographique

Savigny et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de Grand Paris Sud proposent aux habitants une balade thermographique mercredi 9 février à 18h : il s'agit d'une analyse des déperditions de chaleur des logements d'un quartier, effectuée grâce à une caméra thermique. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous jusqu'au 4 février auprès de la direction de l'urbanisme de la ville par téléphone au 01 64 10 19 45 ou par mail à l'adresse agenda21@savigny-le-temple.fr.

Inscription nouveaux habitants

Si vous avez emménagé à Savigny depuis le 1^{er} janvier 2020, inscrivez-vous dès maintenant pour participer à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants qui se tiendra en 2022 (date à déterminer). Bien entendu, la cérémonie sera soumise aux conditions sanitaires en vigueur à ce moment-là. Rendez-vous dès maintenant sur le site de la ville à l'adresse suivante : savigny-le-temple.fr/content/inscription-a-cere-monie-daccueil-nouveaux-habitants-2022 ; votre participation vous sera confirmée par mail, et vous serez tenu informé des modalités de l'événement.

Le point sur le conseil municipal

Lundi 6 décembre dernier, les élus réunis en conseil municipal ont voté plusieurs délibérations. Zoom sur plusieurs d'entre elles.

Création d'heures de vacation pour un pédiatre

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, la création de 175 heures de vacations, soit 50 vacations de 3h30 pour un pédiatre pour l'année 2022. Ce professionnel interviendra pour la ville au sein des crèches pour suivre les enfants et accompagner les familles, en lien avec le service petite enfance.

Convention avec l'association GDSA 77

La ville a adopté pour une nouvelle année une convention d'objectifs avec le Groupe de défense sanitaire apicole de Seine-et-Marne (GDSA 77) dans le cadre de la destruction des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble du territoire.

Si vous constatez un nid de frelons asiatiques, contactez le CTM de l'Étain au 01 64 10 19 00.



Choix du concessionnaire du mobilier urbain

Le mobilier urbain et les supports de communication, ou publicitaires, seront mis à disposition, installés et entretenus par la société VYP, pour une durée de 12 ans.

Les élus ont motivé leur choix en favorisant une démarche responsable, des matériaux et un entretien respectueux de l'environnement.



Par ailleurs, le conseil municipal a voté la sollicitation de plusieurs subventions : auprès de la CAF pour le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, auprès de l'État (Direction régionale des affaires culturelles - DRAC) pour les équipements culturels, auprès de l'Education nationale pour le numérique dans les écoles, auprès de la Région pour des tickets loisirs.

2022, année électorale

En 2022, aura lieu l'élection présidentielle : un ou une président(e) sera élu(e) pour un mandat de 5 ans. Le premier tour se tient le 10 avril et le second le 24 ; les élections législatives auront lieu après, les 12 et 19 juin. Ces dernières permettent d'élire les députés qui constitueront l'Assemblée nationale, eux aussi élus pour 5 ans. Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6 mars 2022 pour voter lors de l'élection présidentielle. Nouveauté : à partir du 1^{er} janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune.



ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE
2022
10 ET 24 AVRIL

+ d'infos : Rendez-vous sur service-public.fr pour vous inscrire ; vous pouvez également y vérifier votre inscription et vous renseigner sur votre bureau de vote.



La ville intègre

Eau de Grand Paris Sud



À partir du 1^{er} janvier 2022, la distribution de l'eau potable sera assurée par Eau de Grand Paris Sud, le service public de l'eau de l'agglomération, et non plus par délégation à la société privée Eaux de Sénart. Un choix politique au nom de l'intérêt général, et qui va dans le sens du service public.

Savigny-le-Temple a fait le choix de rejoindre Eau de Grand Paris Sud, le service public de l'eau de l'agglomération, au 1^{er} janvier 2022. L'eau est un bien précieux, une ressource indispensable, qui ne peut être un produit marchand : passer d'un opérateur privé à une

gestion publique de l'eau vise à préserver ce bien commun, dans le cadre de la transition sociale et écologique en cours à Savigny-le-Temple, avec plus de proximité, un numéro 24h/24, et une totale transparence de fonctionnement.

Avec Savigny-le-Temple, ce sont ainsi

sept nouvelles communes qui rejoignent Eau de Grand Paris Sud (jusqu'à présent, elle couvrait six communes du territoire intercommunal). Les objectifs en sont simples : préserver cette ressource précieuse, en garantir la meilleure qualité possible et réduire le coût des factures.

INFOS PRATIQUES

La facturation : vous passerez d'une facturation trimestrielle à une facturation tous les six mois, avec une régularisation annuelle. Pour plus de confort, vous pouvez faire le choix du prélèvement automatique, qui sera effectué mensuellement.

Vous disposerez désormais d'un numéro d'appel unique et gratuit, disponible 24h/24 7j/7 (très utile pour les urgences !) : 0800 328 800.

Deux lieux d'accueil du public :

- Hôtel d'Agglomération, 9, allée de la Citoyenneté, Lieusaint
- 9-13, avenue du Lac, à Evry-Courcouronnes.

Et pour en savoir plus : eau.grandparissud.fr

Ce service public permet également une plus grande transparence dans la gestion de ce bien commun (tarifs, transition sociale et écologique...). Avec l'absence de tout bénéfice sur la distribution, le prix de l'eau potable sera en effet maîtrisé par la collectivité. La qualité de l'eau ne changera pas non plus ; l'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé en France. Les relevés mensuels sont disponibles sur eau.grandparissud.fr.

Bon à savoir : cette évolution se fera sans frais ni intervention particulière de votre part. Vous serez tenu informé des détails de l'opération via un courrier dans votre boîte aux lettres !

En chiffres

- L'eau, c'est : **871 km** de réseau à Grand Paris Sud
- Au 1^{er} janvier, Eau de Grand Paris Sud est la seconde régie la plus importante en Ile-de-France, et concerne **250 000 habitants**
- La baisse de l'ensemble des factures eau/assainissement de Savigny : elle représente, avec Eau de Grand Paris Sud, **777 310 €** par an, avec une économie de **32 601 €** par an pour les finances communales
- Un fonds de solidarité eau à hauteur de **13 941 €** est mis en place, via le CCAS, sur la commune

3 questions à Philippe Rio

Vice-président en charge du développement durable, du cycle de l'eau, de la biodiversité et de la production d'énergie

Quels sont les principaux avantages pour les Savigniens ?

La baisse du prix assurément ! Avec la même qualité, nous arrivons à proposer une baisse de près de 30 % sur l'eau potable. Une association et un élu de la ville de Savigny siégeront au conseil d'exploitation pour prendre part aux décisions, et enfin, il s'agit pour nous d'assurer un service de proximité, avec un lieu d'accueil à l'hôtel d'agglomération à Lieusaint et un numéro unique !

Comment l'agglomération accompagne-t-elle les habitants dans leur consommation d'eau ? Aidera-t-elle les plus fragiles au quotidien ?

Le système de télé-relève perdurera pour suivre sa consommation en temps réel, mais surtout, Eau de Grand Paris Sud développe des dispositifs pour aller vers un usage plus raisonnable de la ressource. Une nouveauté également : la mise en place d'un fonds de solidarité eau qui permet à ceux ayant une difficulté à régler leur facture de faire appel à leur CCAS pour bénéficier d'une aide. Seul un service public propose cela !

Pourquoi Grand Paris Sud a-t-elle fait le choix de passer à une régie publique de l'eau ?

Grand Paris Sud assurait déjà la distribution de l'eau potable pour 6 communes du territoire, et ce mode de gestion a fait ses preuves ! Transparence dans la formation des prix, gouvernance partagée et relations de proximité avec les usagers, renouvellement renforcé des canalisations sont autant d'éléments qui contribuent à une vision de long terme de cette ressource essentielle à la vie, un bien commun qu'il convient de préserver.



Le sport se conjugue au féminin !

À l'occasion de la Journée internationale du sport féminin, destinée à promouvoir la pratique du sport chez les filles et les femmes, *la Feuille de Savigny* met en lumière des sportives de la ville ! Focus, aussi, sur la pratique du sport à Savigny... au féminin.

C'est en 2014 qu'a été créée cette journée internationale, qui a lieu le 24 janvier, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et le Comité national olympique et sportif. Objectifs : permettre au sport féminin de gagner en visibilité, et dévelop-



per la présence des femmes dans le sport, ainsi que dans ses instances dirigeantes. Ce jour est l'occasion, pour notre commune, de valoriser ses sportives et ses associations. "À Savigny, nous souhaitons créer une dynamique au sein de nos associations, explique Zahir Gacem, conseiller municipal délégué à la politique sportive en lien avec

Pauline Salies, se dépasser encore

L'athlète, qui a remporté de nombreuses compétitions et championnats nationaux (elle a été deux fois championne de France et a terminé à la 8e place des championnats d'Europe des moins de 23 ans), est licenciée au club Savigny Sénart athlétisme. Également entraîneuse, diplômée en STAPS, elle poursuit aujourd'hui un BTS diététique. "Un parcours tourné vers le sport et la santé, indique la jeune femme de 24 ans. *Le sport permet le dépassement de soi ! L'athlé, pour moi, c'est toujours vouloir faire mieux, dépasser ses limites. Entre filles, on s'entend toutes bien. On se retrouve pour les compétitions. Parmi mes concurrentes, je me suis fait de vraies copines.*" Pour Pauline, l'athlétisme c'est aussi se vider la tête, être bien dans son corps et dans son mental. "Ne pas lâcher, même en cas d'échec. En tant que fille, notre corps change, mais il ne faut pas s'arrêter."

Lily Lehmann Marcelin, le challenge et la performance

À 14 ans, elle a déjà fait plusieurs podiums ! Lily a pour passions le twirling bâton, la compétition et le challenge. *"J'ai commencé il y a 7 ans, un peu par hasard, en cherchant un sport au forum des associations, raconte la jeune fille. Depuis, je n'ai jamais arrêté !"* Au club les Elfines, où elle est licenciée, Lily apprécie *"la solidarité, et le côté familial"*. Quant à son sport, elle le trouve *"complet et artistique ! C'est un beau mélange entre la gym et la danse. J'aimerais beaucoup qu'on soit plus visibles à la télé. Et que le twirling bâton devienne une discipline olympique !"* Quant aux garçons, ils y ont toute leur place : *"il faut s'ouvrir l'esprit ! Notre sport ne fait pas de différence entre filles et garçons. Et il aide à affronter la vie en général."*



Mélissa Magalhaes, s'affirmer au combat

Le combat, le challenge, la confiance en soi, se défendre face à plus fort que soi : voilà ce qui plaît à Mélissa, qui dans la vie travaille dans une salle de fitness. Elle pratique le ju-jitsu brésilien depuis 3 ans. Au sein de l'association Imana Contact, elle a su s'affirmer en tant que femme. *"J'ai pris beaucoup de confiance en moi. Pendant longtemps, j'étais l'une des seules filles au club, mais ça ne m'a pas gênée. Les coachs m'ont beaucoup apportée et je peux m'imposer autant qu'un homme !"* Pour Mélissa, ceinture bleue, les médailles s'accablent, notamment avec une 2e place aux qualifications pour les championnats de France, récoltée en décembre. Si la compétition ne lui fait pas peur, elle sait que les sports de combat ont de nombreuses valeurs et bienfaits : *"la sociabilisation, l'adrénaline, et le fait de se vider la tête. Les sports de combats apprennent à aussi à se défendre : utile, quand on est une femme !"*

les acteurs du sport et à l'accompagnement des projets associatifs jeunes. *La municipalité veut porter le sport au féminin. Cela peut prendre différentes formes, comme en faire l'un des critères de subvention pour les associations sportives, ou favoriser la mixité dans les équipements et les espaces sportifs extérieurs."*

Des valeurs communes et le sport en partage

À Savigny, le sport au féminin est déjà bien ancré dans les valeurs : au sein des associations de la ville, il est régulièrement mis à l'honneur, et l'on ne compte plus les bons résultats des sportives savigniennes. Pauline Salies, athlète spécialiste du 100m haies et plusieurs fois médaillée, le constate : *"en athlétisme, les femmes sont autant valorisées que les hommes. Tout le monde est bien perçu."*

Mélissa Magalhaes, combattante de ju-jitsu brésilien, est quant à elle *"bien coachée, et bien encouragée"* par les entraîneurs de l'association Imana Contact. *"Dans les sports de combat, les hommes nous encouragent, et nous poussent à leur manière."*

Car si la parité n'est pas encore 100 % gagnée, nous sommes sur le bon chemin. *"L'école municipale des sports accueille autant de filles que de garçons, mais que les filles continuent le sport au collège est un vrai défi pour la ville, poursuit Zahir Gacem. Tout comme le travail sur la mixité, la lutte contre les stéréotypes..."*

En effet, et c'est l'un des axes majeurs du mandat, la ville s'est donné pour objectif de renforcer l'égalité femmes-hommes dans tous les domaines et d'avoir une politique forte de soutien aux femmes victimes de discriminations et de violences. Cela inclut une prise en charge dès l'enfance



et la jeunesse ; et cela passe par le sport, vecteur de lien social, de valeurs communes. *"Les filles ont toute leur place sur un terrain de foot, sur un ring de boxe. Vivre en partage est un enjeu de société",* conclut Zahir Gacem.

La police municipale à l'heure du renouveau

Au premier décembre, la commune s'est dotée de nouveaux moyens pour assurer la sécurité en ville. Un nouveau chef de la police municipale est aussi venu renforcer les équipes, pour un travail au plus proche de la population.

“Aider ceux qui en ont besoin, prendre en considération les plaignants et bien les orienter.

Le policier municipal doit pouvoir répondre correctement à toute demande !”

Frédéric, nouveau chef de la police municipale, sait que les attentes sont importantes pour les Savigniens, et que la sécurité leur tient à cœur. *“Améliorer les moyens, les effectifs”,* fait aussi partie de sa feuille de route. Arrivé à Savigny à l'automne, l'agent “prend ses marques”, mais son ambition est précise : *“la police municipale doit faire un travail de terrain, et avoir à cœur le service public. Les tâches de chacun sont bien ciblées. Le service médiation, par exemple, fait très bien son travail, nous allons poursuivre dans cette voie.”*



“Aider ceux qui en ont besoin, prendre en considération les plaignants et bien les orienter”

Un travail de terrain

Sous la hiérarchie du maire, la police municipale a un rôle d'assistance aux administrés, de prévention et de sécurité. Au quotidien, elle s'occupe de la protection des biens et des personnes, fait appliquer le code de la route, assure la sécurité des rassemblements publics, fait de la prévention, gère les animaux errants et protège le cadre de vie. *“Nous sommes un service municipal, une institution de la République, mais nous faisons un travail de terrain, poursuit Frédéric. En cas de problème, nous sommes là pour renseigner les Savigniens.”*

Récemment, le service s'est doté de six caméras-piétons individuelles, afin de prévenir les incidents au cours des interventions, constater les infractions et permettre la poursuite de leurs auteurs. Il est aussi prévu que la vidéo-protection de la ville soit étendue et améliorée. Le tout en assurant, bien sûr, une présence policière de terrain, indispensable pour la proximité avec les habitants.



L'Univers de bien naître

Rencontre avec Leïla Charbal

Leïla Charbal l'a constaté : le temps accordé à l'accompagnement des jeunes parents est de moins en moins important, notamment à cause du manque de moyens hospitaliers et de la crise sanitaire. Maman de deux fillettes, elle reconnaît avoir connu ce manque de soutien. Cette Savignienne en a fait son combat en créant L'Univers de bien naître, un service d'accompagnement périnatal à domicile.



A uxiliaire de puériculture, Leïla a toujours été fascinée par le monde de la femme et de l'enfance. *"Pas seulement la grossesse, mais aussi le bien-être féminin en général"*, souligne-t-elle. Dans ses ateliers, elle forme les parents aux soins de bébé, au massage du nouveau-né, à l'art du portage... *"De cette façon, les parents repartent avec des outils, mais aussi avec une meilleure confiance en leurs capacités parentales."*

Geste après geste, Leïla partage ses connaissances, mais apporte aussi un support émotionnel. *"Je pense que tous les nouveaux parents sont capables d'être de bons parents. Parfois, ils manquent simplement d'assurance, parce qu'ils veulent ce qu'il y a de mieux pour leur nouveau-né."*

Au-delà du soin de l'enfant, Leïla met un accent sur l'accompagne-

ment à apporter aux femmes qui accouchent. Pendant la grossesse, mais aussi après. Par exemple, avec le rituel rebozo : un soin traditionnel mexicain rare de trois heures, pratiqué par deux accompagnantes entièrement dédiées au bien-être du nouveau parent.

Quand on lui demande son conseil pour mieux vivre sa grossesse, Leïla nous répond : *"Il faut s'écouter, être bien accompagnée et surtout prendre soin de soi. Que ce soit avant, pendant ou après sa grossesse."* Conseils qu'elle compte bien continuer à appliquer, puisqu'elle cherche un cabinet pour aider de plus en plus de parents et pour transmettre sa bienveillance encore longtemps.

+ d'infos : Tél. 06 26 79 11 49 • www.luniversdebiennaitre.com
Instagram : @luniversdebiennaitre

Des produits locaux tout près de chez soi !

Une bonne manière de soutenir la production locale, tout en restant près de chez soi : c'est le concept de Locavor, qui s'installe en ce début d'année à Savigny.

M Piel, gérant de ce Locavor savignien, vous accueillera tous les quinze jours place Paul-Desphélipon - au pied de la médiathèque des Cités-Unies, pour vous remettre des paniers variés à ramener chez soi : pratique, et responsable. Car le concept est très simple ! Sorte de "drive fermier", Locavor sélectionne en amont des produits de qualité,

issus de productions locales : produits frais ou secs, fruits et légumes, épicerie, boissons, et même produits d'entretien.

Il planifie aussi les ventes et les distributions des produits, préalablement sélectionnés en ligne par les consommateurs. Le tout, en faisant marcher à 100 % les circuits courts : la communauté Locavor s'engage à ne pas distribuer des produits dont ils ne maîtrisent

pas la chaîne de production. Bon à savoir : l'inscription est gratuite, sans engagement ni obligation d'achat ! Objectif : atteindre les 80 inscrits sur la plateforme, pour permettre l'ouverture de la distribution. Ouverture prévisionnelle courant 1^{er} trimestre 2022. La ville favorise l'implantation de cette activité : il s'agit d'une action prévue du mandat dans le cadre du programme "Ville nourricière".

+ d'infos : Pour vous inscrire, rendez-vous sur locavor.fr/242. Distributions les mercredis de 17h30 à 19h30, 1, place Paul-Desphélipon.



Groupe majoritaire « Fier.e.s de notre ville » 28 élus

L'Enfant, l'impensé de la COVID

Avec un taux d'incidence beaucoup plus élevé que dans les autres catégories d'âge, la 5ème vague de COVID qui nous touche actuellement se propage principalement par les enfants.

En effet, pour limiter les effets de la COVID, la stratégie du gouvernement repose jusqu'à présent essentiellement sur une campagne de vaccination massive des populations adultes et la limitation de nos interactions sociales.

Concernant les enfants, même si depuis quelques semaines la vaccination est ouverte à partir de 5 ans, nous pouvons clairement affirmer qu'au-delà de la doctrine gouvernementale consistant à vouloir garder l'école ouverte à tout prix, rien n'est organisé ni même prévu pour préserver la santé de nos enfants !

Le gouvernement se décharge littéralement sur les communes. Tout comme pour la vaccination, où les communes ont dû organiser des

centres de vaccination, la mise en place des protocoles anti-COVID et leur financement reposent une nouvelle fois sur l'implication et la responsabilité des élus locaux.

C'est ainsi, qu'à Savigny-le-Temple, pour pallier les manquements du gouvernement en la matière, nous allons équiper toutes nos écoles de capteur de CO2.

Au prix moyen de 200 € pour un capteur de qualité, et un remboursement de 50€ de l'Etat - autant dire une paille - cet investissement est porté très largement par la commune.

Marie-Renée Magny, conseillère municipale,
déléguée à la restauration scolaire



Groupe « Savigny j'y tiens » 4 élus

Texte non transmis dans les délais impartis.



Groupe « Unis Pour Savigny » 3 élus

En avant !

Nous démarrons une nouvelle année placée sous signe de l'élection présidentielle.

Une année particulière et qui verra, nous l'espérons, la victoire d'une France responsable, forte et tournée vers l'avenir.

Sur le plan local, nous espérons que des orientations crédibles seront prises et permettront à l'ensemble de nos concitoyens de mieux vivre cette période troublée par un virus qui nous empoisonne la vie et l'esprit depuis trop longtemps.

Nous demandons des résolutions permettant à nos enfants de suivre une scolarité normale, véritable gage de leur réussite future.

Nous devons investir dans des matériels nécessaires à prévenir les foyers de contaminations. Il nous faut investir dans des capteurs de CO2, des purificateurs d'air au sein de nos groupes scolaires. Récemment, nous avons voté la possibilité pour nos élèves de CM2 de bénéficier d'heures

d'études, il faut généraliser le principe dès le 1er cycle (CP à CE2), qui est celui de l'apprentissage des fondamentaux.

Nous ne pouvons plus continuer à assumer des carences liées au manque de courage et de clairvoyance d'une équipe majoritaire sans cesse dans l'autosatisfaction et jamais dans l'autocritique.

Gageons que cette année soit celle de la réussite de vos projets et du bonheur dans vos familles.

Nous sommes et restons à votre disposition.

Construisons ensemble un Avenir pour Savigny.

Belle et Heureuse année 2022.

Samir LAKHAL, Président de groupe (OBJECTIF FRANCE)
Valérie POUPARD (Les Républicains)
François PIET (UDI)

Naissances

Novembre

- Hanna Aït Kaddi Hamlaoui à Quincy-sous-Sénart
- Isaiah Liseau Boulay à Corbeil-Essonnes
- Raphaël Nkotte à Corbeil-Essonnes
- Kayleen Bernard à Quincy-sous-Sénart
- Zaël Fleurine Saint Vil à Melun
- Lubyn Girard à Melun
- Paargavi Thevendram à Melun

Décembre

- Sienna Solinas à Melun
- Marina Marques à Corbeil-Essonnes
- Aylin Yildiz à Melun
- Ismaël Ridore à Melun

Mariages

Novembre

- Mimy Tshila Kanyebe et Jacques Bokungu Ndjoli Ilonga
- Aline-Kouéna Sane et Gauthier Renaux

Décembre

- Nadia Criart et Eddy Laurencin-Felicia

Décès

Novembre

- Bouziane Karrouchi à 84 ans à Melun
- Geneviève Bénét née Sénécha à 97 ans à Savigny-le-Temple
- Suzanne Tarrade née Tricoche à 95 ans à Melun

- Jean-Claude Rahon à 78 ans à Savigny-le-Temple
- Mohamed El Ourgui à 72 ans à Savigny-le-Temple

Décembre

- Pierre Donnat à 86 ans à Savigny-le-Temple
- Francis Lecoeuche à 86 ans à Melun
- Pierre Landuren à 82 ans à Melun
- Nicole Delporte née Kicka à 70 ans à Créteil
- Saâdia Boulâlam née Chaiba à 67 ans à Melun
- Roger Tapin à 79 ans à Savigny-le-Temple
- Jean Corbeil à 77 ans à Savigny-le-Temple
- Albertine Miton née Boumier à 111 ans à Savigny-le-Temple
- Pierre Noblet à 92 ans à Savigny-le-Temple



Décès d'Albertine Miton, doyenne de Seine-et-Marne

Après le décès de Mme Miton, 111 ans, intervenu le 17 décembre, la commune rend hommage à cette vie hors du commun. Née en 1910, Albertine Miton est née et a grandi en Seine-et-Marne. Doyenne de la ville mais aussi du département, elle représentait "une fierté" pour notre commune, se souvient Marie-Line Pichery. *"Quelle chance nous avons eu d'avoir comme habitante une personne si exceptionnelle"* souligne le maire. *"C'était un exemple de vie, avec une histoire extraordinaire, si belle. Elle a tout donné, jusqu'au bout, tout donné aux cinq générations de femmes de sa famille. Albertine avait une arrière-arrière petite-fille."* C'est dans la résidence des Iles que s'est éteinte la Savignienne, auprès de sa fille Josiane. Un quartier où s'étaient établis les pionniers de Savigny.



savigny-le-temple

Ensemble, construisons le Savigny de demain !



Bonne ANNÉE 2022

Marie-Line Pichery,
maire de Savigny-le-Temple, conseillère départementale
et les élus du conseil municipal
vous souhaitent une très bonne année 2022.

Les vœux 2022 en vidéo sur
savigny-le-temple.fr/content/bonne-annee-2022

Scannez-moi !

